

# feuille de Vigne



## Le mot du Maire

En ce début de 4<sup>e</sup> trimestre, je vous souhaite à toutes et tous, et surtout aux plus jeunes, qui ont repris le chemin de l'école, une excellente rentrée.

Nos écoliers, dont l'effectif reste stable, ont été accueillis dans de bonnes conditions.

Les cours des écoles ont été rénovées et de nouveaux jeux mis en place.

Pour les élus, c'est aussi un moment important pour faire le point sur l'avancement des dossiers : le dossier de construction des tribunes du stade est en cours de consultation et les dernières mises au point avec l'architecte pour les ateliers municipaux se terminent.

Nous préparons l'avenir avec la poursuite d'acquisitions foncières et des projets d'aménagement de bâtiments récemment achetés.

Au niveau de la Communauté de Communes, le nouveau mode de collectage des ordures ménagères a nécessité de la part de chacun d'entre nous des efforts afin de respecter notre environnement. Au 1<sup>er</sup> janvier 2010, des expériences sur la base du volontariat seront menées pour la mise en place de composteurs. Notre objectif est de vous garantir un confort légitime.

Nous restons à votre écoute et le Comité d'Expression Citoyenne mis en place nous permettra d'élargir l'avis du terrain sur les dossiers importants.

Bien cordialement.

**Le Maire, Joseph FORTER**

Pour plus de renseignements



**Mairie de Ludon Médoc**

1, rue de la Mairie

33290 LUDON MEDOC

Tél. : 05 57 88 44 09

info@mairie-ludon-medoc.fr

<http://mairie-ludon-medoc.fr>

## sommaire

Les résumés des Conseils Municipaux

pages 2-3

Les dossiers du Mois

La rentrée scolaire

pages 4 à 6

L'environnement et le développement durable

pages 7-8

L'actualité municipale

pages 9 à 11

Les Brèves et les Informations Pratiques

page 12

Les Associations

pages 13 à 15

L'État Civil et l'agenda

page 16

## Le résumé des **CONSEILS MUNICIPAUX...**

*L'intégralité des textes des conseils municipaux est consultable sur l'affichage en Mairie.*

### Conseil municipal du 12 mai 2009 :

Les principaux points à l'ordre du jour étaient les suivants :

- **Travaux voirie : rue du bicentenaire.**
- **Modification du plan local d'urbanisme (PLU)**
- **Schéma directeur de l'aire métropolitaine bordelaise SCOT(révision)**
- **Tribunes du stade**
- **Information sur le référentiel inondation à l'étude dans le cadre de la révision du SCOT**

Monsieur GUINARD informe ses collègues de l'avancée de ce dossier suite à sa participation à une réunion à la Préfecture le 4 mai 2009 concernant le Référentiel Inondation de la Gironde (RIG).

Le RIG consiste, à partir d'un modèle mathématique en cours de calage, en des simulations d'incidences des ouvrages de protection contre les inondations (digues..) à l'occasion de crues de la Garonne/Gironde sur les zones d'activités (AMBÈS) et urbaines (BORDEAUX). Les hypothèses de calculs théoriques par secteur envisagées varient de la suppression des ouvrages de protection, à leur maintien en l'état avec des références intermédiaires.

Devant l'importance de l'enjeu des décisions à venir, il est nécessaire et indispensable d'être à l'écoute de toutes les évolutions de ce dossier très sensible, ceci afin que le Conseil Municipal puisse se prononcer.

À l'unanimité, le Conseil Municipal émet un avis défavorable à l'application minimale des hypothèses.

- **Plan de prévention risque inondation - décision du tribunal administratif**

Monsieur le Maire informe ses collègues de la décision du Tribunal Administratif en date du 2 avril 2009 rejetant le recours intenté par la Commune contre l'arrêté Préfectoral en date du 24 octobre 2005 portant approbation du P.P.R.I.

- **Plantations viticoles ou agricoles implantées en limite des voies**

Afin d'éviter la dégradation des voies par les engins intervenant dans le cadre des travaux agricoles ou viticoles, un arrêté municipal sera pris interdisant les manœuvres des engins sur les voies publiques. En effet, il appartient aux propriétaires d'aménager des aires de retournement.

- **Demande de subventions**

La réunion cantonale présidée par Mme BOST, Conseillère Générale a permis d'envisager l'attribution à notre commune d'une somme de 40 499 €.

- **Salon du livre**

Le Conseil Municipal sollicite une aide financière du Conseil Général.

- **Communauté de Communes Médoc Estuaire**

- **Convention SPA et compétence commissionnée aux policiers intercommunaux.**

- **Installations classées – enquête publique**

- **Demande autorisation d'exploiter un entrepôt couvert par la sarl bordeaux invest**

Le Conseil Municipal émet un AVIS FAVORABLE à l'implantation de cet entrepôt couvert sur la zone d'activités de Lafont.

- **Demande autorisation d'exploiter un dépôt d'hydrocarbure a Ambès**

Suite à l'arrêté préfectoral en date du 15/04/2009 prescrivant une enquête publique sur la demande d'autorisation d'exploiter un dépôt d'hydrocarbures à AMBÈS (SPBA), après étude du dossier et avis des commissions communales compétentes, le Conseil Municipal émet un AVIS FAVORABLE avec des réserves.

- **Domaine de Peyhaute – intégration dans le domaine public**

**Les principaux points abordés sont les suivants :**

• **Tarification école municipale de musique - Motion de soutien aux anciens salariés de Ford**

• **Tarifications multisports**

• **Subventions associations**

• **Mandat au maire pour défendre la commune devant la cour d'appel**

• **Recouvrement des produits locaux – autorisation au receveur d'utiliser l'opposition à tiers détenteur**

• **Communauté de Communes Médoc Estuaire – évaluation des charges**

• **Questions diverses (acceptées par le Conseil Municipal)**

- **Emprunt 600 000 € prévu au budget primitif 2009**

- **Création d'un 3<sup>e</sup> bureau de vote**

Compte tenu de l'augmentation du nombre d'électeurs, un 3<sup>e</sup> bureau de vote sera mis en place pour les prochaines élections.

- **Grippe type A/H1N1 – plan de continuité d'activité**

Suite aux directives de la Préfecture favorisant la continuité du service public en cas de pandémie grippale, le Conseil Municipal désigne sous l'autorité du Maire, Mesdames Vallier, Marcato et Dupuy pour la mise en place et le suivi du dossier.

- **Ramassage des ordures ménagères**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la prise d'un arrêté rappelant les règles essentielles régissant la collecte et permettant de préserver l'environnement à savoir :

- Dépôt des poubelles le mardi soir

- Retrait au plus tard le mercredi soir des containers

- Seuls les sacs jaunes contenant des déchets recyclables seront déposés sur le trottoir.

Un projet de motion est proposé aux élus visant à mettre en place un comité de suivi des engagements pris par le nouveau groupe HZ. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le contenu de la motion qui suit :

Lors de la reprise de l'usine, le groupe HZ avait pris des engagements et des promesses avaient été faites. Aujourd'hui c'est l'inquiétude qui domine. Bien sûr la crise économique n'arrange rien, mais le nouvel hangar, qui serait financé par les collectivités territoriales, destiné à accueillir la fabrication des grandes couronnes pour les éoliennes n'est toujours pas sorti de terre, le permis de construire n'est même pas déposé. En ce qui concerne les projets de diversifications de sous-traitance, ils sont toujours au point mort, comme les nouveaux débouchés pour les transmissions que FORD n'absorbera plus à partir de 2011. En fin de compte, le seul changement tangible est la disparition de l'enseigne du constructeur américain, comme s'il était pressé de voir son nom ne plus apparaître dans le paysage. Plus grave, les informations concernant l'autre unité appartenant à HZ et HAY, la SAFE à Hagondange, laissent à penser que la situation de ces deux groupes est loin d'être florissante. Rappelons que FIRST, le nouveau nom de l'usine FORD, c'est pour LUDON, 62 familles, soit environ 200 personnes, près de 5% de notre population et que la dotation versée au titre de la TP approche les 150 000 euros. On ne peut se désintéresser de l'évolution de la situation de cette usine, comme de sa voisine « GETRAG ». Notre vigilance nous l'exerçons en soutenant Vincent FELTESSE, Maire de BLANQUEFORT, qui a demandé à Madame LAGARDE, la Ministre de l'Économie, de constituer un groupe de suivi. Cette instance doit comprendre l'ensemble des acteurs concernés, y compris un représentant des communes, qui comme la nôtre, comptent de nombreux salariés de l'usine dans leur population.

- **Incidents sur le réseau d'eau potable**

Monsieur GUINARD Président du Syndicat des Eaux informe le Conseil Municipal des dégâts survenus sur le château d'eau et sur une conduite principale suite à la chute de la foudre sur ces ouvrages. Le maximum a été fait par le prestataire AGUR pour maintenir ce service indispensable et dans les prochains jours des travaux importants seront réalisés pour remise en état. Ces travaux s'effectueront en évitant au maximum des coupures d'eau.



## Le dossier du MOIS...

### La rentrée scolaire

Cette rentrée 2009, s'est faite sous un soleil radieux où les grands accompagnés des parents, étaient heureux de retrouver les copains.

Pour les plus petits c'était une épreuve de laisser sa maman et son papa, malgré les paroles de réconfort, les doudous et les câlins des maîtresses et des Atsem (personnel municipal).

Cette première journée fut très difficile pour certains, mais le sourire était de retour autant pour les enfants que pour les parents au moment des retrouvailles.

**École maternelle :** 170 enfants répartis en 6 classes.

**École primaire :** 290 élèves répartis en 12 classes.



*Enseignants école élémentaire*



*Enseignantes école maternelle*



*ATSEM école maternelle*



## Le dossier du MOIS...

### ■ Aménagement des cours des écoles

Réfection des cours :

- À l'école élémentaire : les travaux suivants ont été effectués : le rabotage des racines, la pose d'un nouveau revêtement, et le changement de la clôture et du portail. En effet, la cour des platanes, agréable pour son ombrage était devenue au fil des années, dangereuse pour les enfants (risque de chutes).



*Réfection d'une cour de l'école élémentaire*

- À l'école maternelle : en collaboration avec les enseignantes, nous avons réaménagé l'emplacement des jeux pour une meilleure utilisation par catégorie d'âge : réfection du sol, nouvelle résine amortissante pour les jeux et acquisition d'un jeu multi-activités.
- Coût des opérations : 33 969 euros



*Réaménagement des aires de jeux*

### ■ Accueil périscolaire - NOUVEAUTÉ

Grâce à l'achat de tables de ping pong, des animations sont organisées le midi ou le soir après la classe par les animateurs ainsi que des tournois à la pause méridienne tous les vendredis.

---

### ■ Aide aux devoirs

Depuis plusieurs années la municipalité proposait aux familles en partenariat avec une association une « aide aux devoirs » pour les enfants scolarisés du CE1 au CM2 ainsi qu'aux collégiens.

L'association n'ayant pu reprendre ses activités et devant une forte demande des familles, le conseil municipal a donc décidé de reprendre à sa charge cette activité. L'aide aux devoirs a repris le 15 octobre.

---

### ■ Le jardin de l'école a donné sa première récolte

Nos jardiniers en herbe, accompagnés dans leurs cultures par Heidi et Julien animateurs municipaux, ont pour leur première saison de très belles productions : radis, fraises, herbes aromatiques...



*Les premières récoltes du jardin de l'école*

### ■ Aménagement de la gravière de Paloumey

Au cours du mois de Septembre, la gravière s'est dotée de poubelles et de bancs en bois en harmonie avec le paysage environnant.



*Aménagement de la gravière de Paloumey*

### ■ Nettoyons la nature

Pour la deuxième année, la commune a participé à l'opération « Nettoyons la nature » en partenariat avec les centres E. Leclerc. C'est donc une centaine d'habitants (de 3 à plus de 70 ans ...) qui se sont retrouvés à la gravière de Paloumey. Sous un soleil radieux, tous les participants, armés de gants et de sacs poubelle ont nettoyé cet espace naturel où se retrouvent promeneurs, joggeurs et pêcheurs.



*La gravière de Paloumey*



*Les participants de l'opération*

Cette action est le lancement d'une saison d'animations sur l'environnement, chaque mois des informations ou des activités diverses et variées vous seront proposées, pour se clôturer en avril avec la semaine du développement durable.

## ■ Mois du marais

Cette animation proposée sur toute la Communauté de Communes, a permis de découvrir les trésors de nos communes.

Le dimanche 7 juin, Ludon a proposé une randonnée pour découvrir « Les exploitations dans le marais ».

Sportifs et curieux se sont retrouvés à l'exploitation de M. Lacroix producteur d'artichauts. Ils ont pu découvrir la culture et faire leur marché.

Ensuite départ chez M. Belot éleveur bovin et balade sur l'exploitation, puis visite du domaine de Pachan avec Julien Hass, qui par ses talents de conteur, nous a transportés dans la vie d'une palombière.

Après le pique-nique, randonnée au bord de la Garonne pour arriver chez M. Guipouy producteur laitier, les randonneurs ont pu assister à la traite et les plus jeunes



Mois du Marais

s'essayer à la traite manuelle.

Tout le monde est reparti bien fatigué mais heureux d'avoir découvert une autre image de Ludon et le difficile métier d'agriculteur.

Merci à tous les exploitants d'avoir pris sur leur emploi du temps déjà bien chargé, un moment pour faire découvrir leur métier.

## ■ Récupération des piles usagées

Dans le cadre de la protection de notre environnement, nous avons mis à votre disposition des bornes de récupération de piles usagées. Vous les trouverez près des entrées de l'école élémentaire et du foyer rural (en face de l'école maternelle).



Récupérateur de piles usagées

## ■ Acquisition de composteur

Afin de recycler le maximum de déchets et réduire leur volume, la Communauté de Communes Médoc-Estuaire a décidé d'acquérir des composteurs. Le financement est pris en charge par la Communauté de Communes Médoc-Estuaire, seule une participation modique d'engagement de 15€ vous est demandée.

Réservation en Mairie avant le 30 novembre.

## ■ Constructions et Développement Durable

Dans le cadre du dossier des modifications du PLU, la municipalité souhaite que pour toute opération immobilière, il soit demandé de prévoir des équipements s'inscrivant dans le cadre des pratiques du Développement Durable (panneaux solaires, photovoltaïque, etc). Le conseil municipal va appliquer également ces principes de Développement Durable aux projets en cours de réalisation sur le réaménagement des bâtiments municipaux.

### ■ La gare modernisée : Ludon tournée vers la mobilité durable !

Avec la mise en place du cadencement en 2008, la fréquentation de notre gare a augmenté de façon significative (+ 38 %).

Ainsi, la gare a été modernisée par le Conseil Régional d'Aquitaine avec une nouvelle signalétique « Ter Aquitaine », de nouveaux accroche-vélos et un nouvel abri. Aujourd'hui, notre gare est desservie par plus de 30 trains par jour, avec aux heures de pointe un train toutes les 30 minutes.

Ce mode de transport est un atout pour notre commune qui la place à moins de 20 minutes de la ville de Bordeaux et se substitue de plus en plus à la voiture qui pèse lourd dans le budget des ménages.

Pour accompagner cette augmentation de fréquentation, notre commune envisage dans le cadre du plan de modernisation des gares TER, l'acquisition de la parcelle à l'angle de la rue de la Gare et de l'avenue de l'Europe qui permettrait d'accroître les places de parking pour les usagers TER et de désengorger le parking de la gare.

À plus long terme, ce projet semble pertinent avec l'arrivée prochaine du « tram-train » qui engendrera une augmentation du nombre d'usagers du TER Aquitaine. Face aux défis énergétiques et climatiques,



Gare de Ludon

ce projet inscrit notre commune dans la mobilité durable et citoyenne et participe à l'amélioration du cadre de vie des Ludonnais.

Pour plus d'informations les horaires sont disponibles à la gare de Ludon, en Mairie ou sur [www.ter-sncf.com/aquitaine](http://www.ter-sncf.com/aquitaine).



Rue du Bicentenaire

### ■ Travaux de voirie rue du Bicentenaire

L'aménagement complet de la rue du Bicentenaire comprenant la réfection de la chaussée, des trottoirs et la mise en sécurité, s'est achevé cet été et s'est parfaitement déroulé en accord avec le projet retenu par la municipalité et présenté aux riverains en réunion publique.

## ■ L'École Municipale de Musique fête ses 20 ans

L'école municipale de musique a été créée en 1989, au démarrage elle comptait 25 élèves répartis en 3 instruments : accordéon, piano et violon dont l'étude était assurée par 3 professeurs, parmi lesquels Yolande CAPPONI et Christophe ORNON.

Vingt ans plus tard, en 2009 l'école municipale de musique compte 110 élèves et propose : piano,

synthétiseur, guitares classique et électrique, accordéon, violon, percussion, chorales enfants et adultes, atelier de musique actuelle, formation musicale, cours individuels de chant, tout ceci sous la responsabilité de Yolande CAPPONI.

Depuis sa création la municipalité a tout mis en œuvre pour permettre à ce service municipal de se développer et ainsi offrir aux Ludonnais le moyen de pratiquer leur passion dans les meilleures conditions : installation de l'école municipale au sein de la Maison de la Culture.

La municipalité tient à remercier tous les membres de l'association Crescendo devenue Musicomédie pour leur implication dans les activités et manifestations de l'école municipale de musique.

L'école municipale de musique n'a pas l'intention de s'arrêter en si bon chemin...

Rendez-vous dans 20 ans.



20 ans école de musique



20 ans école de musique

## ■ Ludon-Médoc : ville sportive, une réalité

L'année 2009 a été pour les couleurs ludonnaises un grand millésime.

**Le football** a produit une remarquable finale en Challenge Jean Bergeon ; **le basket** a accueilli les phases finales de la coupe départementale ; le tennis a organisé la première édition du **tournoi Bacchus** fin juin. **La lutte** qui a glané de nombreux lauriers est passée à la vitesse supérieure. Ces quelques exemples ne doivent pas occulter **l'ensemble des associations sportives** qui œuvrent tout au long de l'année pour offrir aux Ludonnais un choix d'activités qui nous est souvent envié. Que l'ensemble des bénévoles trouve ici l'expression de notre reconnaissance et de notre gratitude.

Si ces succès sont d'abord et surtout à mettre au crédit des sportifs Ludonnais, la municipalité trouve également la récompense de sa politique à l'égard du monde associatif.

Voici, pour l'année 2009, les prévisions budgétaires : tribunes du stade, estimation 170 000 euros ; grillage et poteaux des courts de tennis ; réparation du revêtement et entretien du Court couvert ; isolation plexi sur le panneau extérieur de la mezzanine de la salle de sport ; remplacement des lampes de la rampe du foyer et des néons défectueux à la salle omnisports ; acquisitions pour la bibliothèque 3000 euros et achats de matériel divers (Grilles, attaches, chaises et bancs du foyer, multisports...). Les subventions aux associations : 35 000 euros

## ■ Forum des associations et accueil des nouveaux habitants

Le samedi 5 septembre s'est déroulé, au Foyer Rural, le Forum des associations suivi de l'accueil des nouveaux Ludonnais.

Les nombreuses associations présentes ont répondu aux questions et aux attentes des visiteurs.



*Nouveaux habitants*



*Forum des Associations*

À 18 heures, Monsieur le Maire, entouré des membres du conseil municipal, a solennellement souhaité la bienvenue aux nouveaux habitants, leur a remis un guide des activités de la commune et a partagé avec eux le verre de l'amitié.

## ■ Le Comité d'Expression Citoyenne

Le mardi 20 Octobre, Monsieur le Maire a réuni pour la première fois les membres du Comité d'Expression Citoyenne à la salle jaune du Foyer Rural. Une grande majorité d'entre eux a répondu présent.

Ce comité a pour objet d'être un lieu d'information, d'écoute, de concertation et d'expression sur toute question intéressant la commune. Son rôle est purement consultatif, il vient épauler le conseil municipal sur les sujets relatifs aux intérêts communaux. Il est mis en place pour une durée de

trois ans, composé de dix-huit membres répartis en six collèges et présidé par Monsieur le Maire.

Les débats ont porté sur des questions d'actualité et de politique générale avec, entre autres : le projet de suppression de la Taxe Professionnelle ; le rattachement éventuel de la commune à la « Métropole bordelaise » et la mise en place d'une consultation citoyenne pour étayer la décision future du conseil municipal; les transports ferroviaires avec l'aménagement de places de parking autour de la gare et la pandémie grippale H1N1.

## Les BRÈVES...



### ■ Nouveauté

Le logo de Ludon-Médoc a subi une petite cure de rajeunissement !

### ■ Une nouvelle bibliothécaire

Depuis la rentrée de Septembre 2009, Agnès CAHUZAC-SCASSO vous reçoit à la bibliothèque municipale en remplacement de Caroline DEBRAIS promue sur un autre poste.

### ■ Ludon fête son centenaire

Pour les 100 ans de Monsieur Laffitte, la municipalité, sa famille et ses amis se sont retrouvés au Foyer Rural pour fêter dignement cet évènement exceptionnel. La cérémonie a débuté par de nombreux discours très chaleureux : Monsieur le Maire, Joseph Forter a retracé sa vie et sa carrière professionnelle ; Monsieur Ornon, Président des Anciens Combattants, ses états de services militaires et Madame Dillaire, une amie très chère, ses passions musicales et artistiques.

Après les remises de la médaille de la ville et de la médaille des Anciens Combattants, la soirée s'est gaiement poursuivie autour d'un abondant et délicieux buffet.



Les 100 ans de Monsieur LAFITTE

## Les informations PRATIQUES...

### ■ Dispositif « Carte Sésame »

Le Conseil Régional a mis en place le dispositif tarifaire Sésame pour favoriser la recherche d'emploi et faciliter l'accès des personnes les plus démunies au réseau régional de transport collectif.

Peuvent bénéficier de la tarification Sésame, sous réserve de justifier de leur situation, les Aquitains relevant exclusivement des catégories suivantes :

Les demandeurs d'un premier emploi de moins de 26 ans sans ressource, non étudiants, en projet d'insertion dans les Missions Locales,

Les demandeurs d'emploi percevant une allocation d'assurance ou d'assistance chômage inférieure à 80 % du SMIC brut en vigueur,

Les personnes attributaires au titre de l'année 2009, avant le 1<sup>er</sup> juin, du revenu minimum d'insertion ou de

l'allocation de parent isolé,

Les personnes attributaires de l'une des autres prestations dites « minima sociaux », (assurance veuvage, minimum vieillesse ou allocation de solidarité aux personnes âgées, minimum de la pension d'invalidité, allocation d'adulte handicapé).

Il leur est remis une carte Sésame, valable un an, qui garantit l'ouverture du droit au dispositif d'aide, assortie d'un chéquier de 24 voyages gratuits. La carte et le chèque Sésame constituent ensemble le titre de transport. Ce titre peut être utilisé pour effectuer 24 trajets simples ou 12 allers-retours dans les trains en 2<sup>e</sup> classe et les autocars Ter Aquitaine et les lignes routières régionales (Aquitaine).

### ■ Inscriptions sur les listes électorales

Celles-ci sont reçues en Mairie jusqu'au 31 décembre 2009 dernier délai.



## Les ASSOCIATIONS...

### ■ USL Football : Nos séniors à l'honneur !

La saison 2008-2009 a gratifié nos SÉNIORS de leurs efforts, en tête de leur poule toute l'année, ils ont remporté le Championnat de Promotion 1<sup>ère</sup> Division et évoluent désormais en HONNEUR 1<sup>ère</sup> DIVISION. Un succès ne venant jamais seul, nos mêmes séniors ont terminé finalistes de la Coupe Jean Bergeon du District.

L'équipe réserve, quant à elle, a gravi un étage supérieur et évolue désormais en Promotion 1<sup>ère</sup> Division. **Quelle année !**

La saison 2009-2010 accueille au sein de son École de Football, 3 équipes Débutants (U9), 2 équipes Poussins (U11), et 2 équipes Benjamins (U13).

#### Jours d'entraînements :

**Débutants :** le Mercredi de 17 H à 18H30,

**Poussins :** le Mardi de 18 H à 19H30,

**Benjamins :** le Mardi et le Vendredi de 18 H à 19H30.



#### Contacts club :

Arnaud Polski (Président) au 06 19 53 57 21 ou  
Isabelle Barbe (Secrétaire) au 06 25 07 61 77.



### ■ USL Tennis

Le club de tennis se porte bien et même très bien. Il s'est doté pour la première fois d'un tournoi adultes ouvert à tous : le tournoi BACCHUS. Fin juin, plus de 110 joueuses et joueurs des environs se sont affrontés et ont tous reçu un des nombreux lots remis par les généreux sponsors " du cru ".

Suite au succès du forum des associations où près de 20 personnes se sont inscrites, la rentrée de septembre confirme l'intérêt des Ludonnais pour ce sport qu'on dit pouvoir pratiquer de 7 à 77 ans. L'équipe dirigeante s'est enrichie de nouveaux membres qui contribuent au meilleur " service " pour les 212 adhérents. Parmi les projets 2010, la formation de juges arbitres ainsi que la 2<sup>e</sup> édition du tournoi BACCHUS et le fameux tournoi des 3 raquettes.

Nous vous attendons donc sur les courts ou au club house.

Le Bureau de l'USL Tennis.

### ■ L'ASL

La lutte, jeune club, mais qui a déjà glané de nombreux lauriers est passée à la vitesse supérieure en 2009. Anthony MONFORT a terminé troisième au championnat du monde en catégorie poids lourds, de quoi reléguer au rang de simples formalités les nombreuses coupes, récompenses et victoires remportées par ses partenaires. Cette réussite est celle également de tout l'encadrement en qui se dépense sans compter pour ce sport.



## Les ASSOCIATIONS...

### ■ L'AIEG



La gravière de Paloumey

et de la Fédération de Pêche de la Gironde le très joli bief de la Gravière de Paloumey.

L'AIEG organise chaque année un ou plusieurs concours ouverts à tous les pêcheurs à jour de leurs cotisations. Elle alevine régulièrement avec des gardons, des carpes, des tanches, des carnassiers et 400 kg de truites avec l'aide du Moulinet Blanquefortais. Nous entretenons régulièrement les berges avec l'aide humaine et matérielle de nos partenaires.

Si comme nous, vous êtes passionnés de pêche, renseignez-vous soit à la Mairie, soit auprès du responsable local Jacques Valade (05 57 88 46 81) ou du président Christian Brégeat (05 56 86 03 09). Des animations ont déjà été organisées avec le centre de loisirs sans hébergement et le milieu scolaire afin d'initier les plus jeunes ludonnais.

L'Amicale des Pêcheurs des Industries Electriques et Gazières de la Gironde gère sous l'égide de la municipalité

### ■ Association de yoga



Les cours de yoga ont débuté à Ludon en Octobre 2007, depuis janvier 2008 c'est dans la salle polyvalente que se déroulent nos pratiques hebdomadaires. À l'issue de la saison 2008 - 2009 le bilan est favorable, pour cette dernière année nous avons même eu des étudiants venant de Bordeaux ! Pour l'année prochaine des stages thématiques (une fois par mois) auront lieu : méditation, concentration, relaxation et autres. Yoganidra : technique de relaxation profonde ; Hatha-Yoga : postures et respiration.

L'association Yoga et Yoga est née à Ludon, ainsi nous tenons à avoir une participation importante des habitants du village. Vous êtes tous bienvenus pour faire du yoga traditionnel.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.

### ■ Lumières du Népal



Lorsque nous avons démarré l'association nous étions conscients que notre projet serait difficile et long à réaliser : électrifier un village perdu à 3000 m dans la montagne, sans aucune ressource, sans infrastructure ; pour donner la lumière à plus de 80 foyers.

Nous nous sommes lancés dans toutes activités qui pouvaient améliorer notre budget : expositions, repas népalais, buvettes, vide-greniers..... Maintenant nous avons la joie de pouvoir commencer le chantier en

décembre, nos finances nous le permettent et pour cela nous remercions bien sincèrement nos adhérents, tous ceux qui nous ont aidés, nos partenaires et



Népal

surtout les associations locales qui nous soutiennent : ATN, le basket.

Merci à tous, merci pour eux.

### ■ ALELE

How do you do ? Ola que tal ?



De l'hébreux pour vous ? À l'aide ! Non ALELE.

Rejoignez l'Association Ludonnaise pour l'Enseignement des Langues Etrangères afin de découvrir ou approfondir votre connaissance d'une langue étrangère, en l'occurrence l'anglais ou l'espagnol. L'accueil des enfants dès la maternelle, reste l'objectif prioritaire, car à cet âge d'apprentissage quotidien, l'acquisition d'une langue se fait sur le mode ludique. La section « anglais » confirme, par le nombre de ses

membres, l'intérêt croissant pour une langue incontournable pour qui travaille ou se distrait : information, musique, tourisme.... La section « espagnol » voit également ses effectifs augmenter et pour répondre aux demandes, il se peut qu'un groupe de débutants soit créé. Le soutien de la municipalité allié à une gestion rigoureuse nous permet de ne pas modifier les tarifs pour 2009-2010, ce qui nous conforte dans nos efforts.

Devenir anglophone ou hispanophone avec ALELE ?

**Yes, you can. Si, se puede !**

## Les ASSOCIATIONS...

### ■ LBC : une rentrée attendue



La saison précédente s'est clôturée en beauté et dans la bonne humeur avec les 30 ans du LBC, à laquelle bon nombre de Ludonnais se sont associés au cours d'une soirée de la Saint-Jean très festive. Cette journée a été l'occasion de faire découvrir à nos jeunes licenciés le Handibasket : merci encore aux deux équipes participantes.

Le LBC vous attend nombreux cette année sur les terrains, sur les bancs de la salle omnisports, ou lors des manifestations organisées par le club, pour certaines en partenariat avec la municipalité ou les autres associations de la commune.

Le LBC comptera au cours de cette saison 2009 - 2010 sur son équipe traditionnelle d'Entraîneurs, Animateurs, Coachs et Bénévoles, toujours aussi motivés, enthousiastes et heureux de faire de cette association un club dynamique et attractif. À noter le renfort du staff entraîneurs avec l'arrivée de Florian Sourgens joueur de Castelnaud.

L'équipe du LBC reste à votre écoute et à celle de vos enfants pour permettre à tous de s'épanouir sportivement et dans la bonne humeur !

Sportivement vôtre  
Le Bureau du LBC



RETROUVEZ TOUTES LES COORDONNÉES ET LES ACTIVITÉS DES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE DANS LE RÉPERTOIRE DES ASSOCIATIONS, DISPONIBLE EN MAIRIE, OU SUR LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE.



**consultable  
uniquement  
sur la version  
papier**

**HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :**

Du lundi au vendredi :  
9h00 à 12h00 et 15h00 à 18h00  
Samedi : 9h00 à 12h00

**Directeur de la publication :**

Mr Joseph FORTER - Mairie de Ludon

**Création et impression :**

Imprimerie LAPLANTE  
Parc d'Activités Mérisud - 3, impasse Jules Hetzel  
33700 MÉRIGNAC - Tél. : 05 56 97 15 05

## agenda

### Novembre

- 1<sup>er</sup> : **Quille de 7** - Loto
- 6 : **Basket** - Loto
- 8 : **Quille de 7** - Loto
- 11 : **Municipalité** - Cérémonies
- 14 : **Football** - Soirée
- 21 : **Familles rurales** - Soirée dansante
- 22 : **Danse Attitude** - Stage
- 22 : **Quille de 7** - Loto
- 27 : **École élémentaire** - Loto
- 28 : **Familles rurales** - Soirée théâtre

### Décembre

- 3 au 6 : **Familles rurales** - Bric à Brac
- 6 : **Quille de 7** - Loto
- 9 : **Familles rurales** - Arbre de Noël
- 11 : **Municipalité** - Marché de Noël
- 18 : **École de musique** - Concerts des Professeurs
- 18 : **Lutte** - Remise de Grades
- 20 : **Quille de 7** - Loto
- 27 : **Quille de 7** - Loto
- 31 : **Basket / ATN / Tennis** - Réveillon du 31 décembre

**Pour plus d'informations :**

**[www.mairie-ludon-medoc.fr](http://www.mairie-ludon-medoc.fr)**